



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Droits d'entrée au château des Rohan pour les visites guidées organisées par l'office de tourisme de Pontivy Communauté**

DEL-2012-100

**Numéro de la délibération :** 2012/100

**Nomenclature ACTES :** Domaines de compétences, culture

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 03/10/2012

**Date de convocation du conseil :** 27/09/2012

**Date d'affichage de la convocation :** 27/09/2012

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Président de séance :** M. Henri LE DORZE

**Secrétaire de séance :** M. Yovenn BONHOURE

**Étaient présents :** M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

**Étaient représentés :** Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET.

## **Droits d'entrée au château des Rohan pour les visites guidées organisées par l'office de tourisme de Pontivy Communauté**

### **Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS**

L'office de tourisme de Pontivy Communauté a repris, en l'élargissant à l'ensemble du territoire de la communauté de communes, l'activité visites guidées dont avait la charge jusqu'à son récent départ en retraite une employée communale pour la seule ville de Pontivy.

L'office de tourisme souhaite organiser des visites couplées de la ville et du château, hors de la période estivale où sont proposées des expositions et des animations spécifiques à ce lieu.

Pour maintenir un équilibre financier et développer l'activité visites guidées, il s'avère nécessaire de pratiquer vis à vis de l'office de Pontivy Communauté des droits spécifiques d'entrée au château qui seraient révisables chaque année lors du vote des tarifs.

Des visites étant planifiées à partir de septembre 2012, les droits d'entrée à verser par l'office de tourisme seraient les suivants :

- 1 euro par personne pour les groupes avec application d'une gratuité par tranche de 10 personnes
- 0,50 euro par élève ou étudiant pour les établissements scolaires hors Pontivy-Communauté
- gratuité pour les établissements scolaires de Pontivy-Communauté

#### **Nous vous proposons :**

- d'accepter ces droits d'entrée à reverser par l'office de tourisme de Pontivy Communauté

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 4 octobre 2012**

**LE MAIRE  
Henri LE DORZE**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LE MAIRE  
Henri LE DORZE**